



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Federations

Question écrite n° 45980

Texte de la question

M. Leonce Deprez partageant les perspectives de son action ministerielle, demande a M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances de l'etude « engagee au cours des prochains mois, en étroite concertation avec le mouvement sportif », afin de determiner les aménagements susceptibles d'etre apportés a la situation administrative des cadres techniques sportifs dans le cadre de l'Institut national de jeunesse et d'education populaire (INJEP).

Texte de la réponse

L'analyse prospective qui sera engagee au cours des prochaines semaines partira d'un certain nombre de constats parmi lesquels, en tout premier lieu, figurera l'efficacite d'un systeme qui a largement fait ses preuves au fil des annees et des grandes competitions sportives internationales. Il est toutefois evident que l'emploi public ne peut suffire a repondre a l'ensemble des besoins en raison de la croissance rapide de ceux-ci et du niveau atteint par certaines remunerations, justifiees par le contexte economique de quelques disciplines sportives. Cette situation a d'ores et deja conduit des federations ou des comites regionaux a recruter directement un certain nombre de techniciens sportifs favorisant ainsi la mise en place progressive d'un double reseau de cadres techniques. A partir de la, une nouvelle doctrine doit etre definie collectivement afin de ne pas laisser s'accroitre les disparites au hasard des ressources dont peuvent beneficier les federations sportives. Un groupe de travail associant les responsables du mouvement sportif, les associations professionnelles de cadres techniques, les syndicats de professeurs de sport et les representants du ministere de la jeunesse et des sports sera constitue au cours du premier trimestre 1997, afin de tracer les grandes lignes d'un schema directeur d'encadrement technique du sport francais.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45980

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6417

Réponse publiée le : 3 février 1997, page 552